

20-04-30

ADOPTION D'UN CONTRAT SUITE A UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION #19-05 CONCERNANT LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE 3 DISJONCTEURS.

Le Secrétaire-trésorier fait rapport au Conseil que des soumissions sur invitations (appel d'offres #19-05) ont été demandés le 2 mars et que le 26 mars 2020, suite à une ouverture publique la Régie a reçu les soumissions suivantes:

Entreprises:	PRIX (taxes incluses)
Simac électrotechnique inc.	22,240.76 \$
Paul Bouchard Électrique inc.	24,282.72 \$
Désilet entrepreneur électricien inc.	25,507.20 \$

CONSIDÉRANT la lettre en date du 27 mars 2020 et transmettant l'analyse des soumissions reçues et l'identification du plus bas soumissionnaire conforme;

Après délibération, il est proposé par M. Normand Dyotte, appuyé par Mme. Jocelyne Bates et résolu unanimement:

Que le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie accorde le contrat pour la fourniture et la livraison de 3 disjoncteurs à Simac électrotechnique inc. , H4T 1P5, plus bas soumissionnaire conforme, et ce pour un montant de 22,240.76 \$ (vingt-deux mille deux cent quarante dollars et soixante-seize cents) toutes taxes incluses, le tout conformément au devis d'appel d'offres #19-05.